

Il est important de lire et de bien comprendre le présent document. Sauf indication contraire, certains termes utilisés dans cet Avertissement sur les Risques Associés ont le sens spécifique qui leur est assigné à l'Annexe 4 des Conditions Générales.

CMC Markets UK Plc (ci-après désigné par les termes « nous », « notre » ou « nos ») est attachée au traitement équitable de ses clients. Ce document présente des informations qui vous aideront à comprendre la nature et les risques associés aux Transactions de CFD sur Marge, Digital 100, Countdowns et les services que nous proposons. Ce document n'a cependant pas vocation à exposer l'intégralité des risques et aspects importants d'un investissement dans nos Transactions de CFD sur Marge, Digital 100 et/ou Countdowns. Il vous revient de lire l'ensemble des informations pertinentes que nous vous fournissons avant d'initier une Transaction de CFD sur Marge, un Digital 100 ou un Countdown.

Les Produits que nous proposons peuvent comporter un risque élevé pour votre capital dans la mesure où les Cours peuvent évoluer rapidement à votre désavantage, notamment durant des conditions de marchés volatiles. Certains Produits, tels que les Transactions de CFD sur Marge sur crypto-monnaies, sont plus volatiles que d'autres et peuvent être encore plus sensibles aux mouvements brusques et soudains des Cours. En concluant des Transactions de CFD sur Marge, vous pouvez perdre plus que votre investissement et vous pourriez être tenu d'effectuer d'autres paiements. Cela ne s'applique pas à un Compte dont la Fonctionnalité à Risque Limité est activée, un Compte CMC Start ou un Compte dont la Protection contre le Solde Négatif est activée, pour lesquels vous risquez de ne perdre que votre Capital Investi. Plus l'effet de levier impliquant une Transaction sur CFD sur Marge est élevé, plus les risques afférents sont élevés. Par comparaison, vos pertes potentielles résultant des Digital 100 et Countdowns sont limitées au montant de votre Montant du Digital 100 ou votre Mise (selon le cas).

Tous les nouveaux comptes seront ouverts avec la Fonctionnalité de Risque Limité activée. Vous ne pouvez placer uniquement que des Transactions à Risque Limité avec cette fonction activée. Ce qui signifie que vous ne perdrez pas plus que le capital investi au départ en relation avec cette Transaction à Risque Limité. Par conséquent, vos pertes potentielles résultant de vos Transactions à Risque Limité sont limitées en comparaison avec vos pertes potentielles résultant de vos Transactions de CFD sur Marge placées lorsque la Fonctionnalité de Risque Limité est désactivée. Vous serez toujours redevable des autres frais liés à n'importe quelle transaction à risque limité (y compris mais non limité aux frais de financement, frais d'abonnement aux données de marché et coûts liés au roll-over) et des effets de toute conversion de devises.

Si la Fonctionnalité de Risque Limité est désactivée, lorsque vous initiez des Transactions de CFD sur Marge, vous pouvez perdre un montant supérieur à votre investissement initial et ainsi vous retrouver contraint à effectuer des paiements supplémentaires.

Les pertes potentielles résultant d'opérations sur Digital 100 et Countdowns sont limitées au montant du Digital 100 ou à votre Mise (selon le cas).

Il est toutefois nécessaire que vous vous assuriez à tout moment du montant du Solde de votre Compte et en particulier que vous preniez conscience du montant des pertes potentielles générées par des Transactions de CFD sur Marge, Digital 100 et/ou Countdowns que vous avez conclus.

Vous ne devez pas conclure de Transactions de CFD sur Marge, de Digital 100 et/ou de Countdowns avec nous à moins de bien comprendre les risques encourus. Si vous avez le moindre doute, demandez conseil à un professionnel indépendant.

#### **1. Il se peut que les Transactions de CFD sur Marge, Digital 100 et Countdowns ne soient pas, pour vous, des produits appropriés.**

- 1.1. Nous sommes règlementairement tenus d'évaluer si nos produits et services vous sont appropriés pour vous. Lorsque nous traitons votre demande d'ouverture d'un Compte, nous ferons une évaluation pour savoir si vous possédez les connaissances et l'expérience suffisantes pour comprendre les risques inhérents aux Transactions de CFD sur Marge, aux Digital 100 et/ou Countdowns en fonction des informations que vous nous fournissez. Nous vous tiendrons informés si, à la suite de notre évaluation nous considérons que les Transactions de CFD sur Marge, Digital 100 et/ou Countdowns peuvent ne pas être appropriées pour vous. Cette dernière ne vous dispense cependant pas de considérer attentivement s'il est pertinent pour vous d'investir dans nos Produits. Toute décision d'investissement est entièrement à vos propres risques.
- 1.2. Si nous vous avertissons qu'investir dans des Transactions de CFD sur Marge, Digital 100 et/ou Countdowns ne semble pas approprié, compte tenu de vos connaissances et de votre expérience, vous devriez vous abstenir d'exercer cette activité de négociation. Si vous souhaitez toujours initier de tels Ordres, vous ne devriez investir qu'une fois que vous vous serez suffisamment familiarisé avec les Transactions de CFD sur Marge, Digital 100 et/ou Countdowns en utilisant le compte de démonstration (« un compte démo ») disponible sur notre site internet et que vous avez pleinement appréhendé les risques encourus.

#### **2. Nous ne fournissons pas de conseil en investissement ni en matière fiscale, juridique, réglementaire ou financière.**

- 2.1. Nous ne fournissons pas de conseil en investissement ni en matière fiscale, juridique, réglementaire ou financière en lien avec des investissements ou des projets d'investissement relatifs à des Transactions de CFD

sur Marge, Digital 100 et/ou Countdowns. L'ensemble des informations que nous vous fournissons, y compris toute information fournie par notre équipe Gestion clients sont strictement factuelles et ne sont aucunement adaptées à votre situation personnelle. Vous devriez par conséquent envisager de vous faire conseiller par un professionnel indépendant et dûment qualifié pour toute question en matière financière, juridique, réglementaire, fiscale ou similaire avant de procéder à une demande d'ouverture de Compte ou de conclure une Transaction de CFD sur Marge, Digital 100 et/ou Countdown avec nous.

### **3. Nos CFDs sur marge, Digital 100 et/ou Countdowns sont des contrats financiers de gré à gré.**

- 3.1. Lorsque vous concluez une Transaction de CFD sur Marge, un Digital 100 et/ou un Countdown avec nous, vous concluez un contrat financier non coté (dit également « de gré à gré »), qui n'est pas cessible. Cela signifie que non seulement vous concluez ces Transactions de CFD sur Marge, Digital 100 et/ou Countdown directement avec nous, mais également que ces Transactions de CFD sur Marge ou Digital 100 (ou « Positions ») ne peuvent être liquidés qu'avec nous (vos Countdowns seront automatiquement clôturés et dénoués par notre Plateforme à leur échéance et ne pourront donc pas être clôturés par vous-même). Le risque associé est donc plus élevé que d'investir dans un instrument financier cessible échangé sur une Place de Négociation tel que des actions ou dans un produit dérivé coté, puisque vous ne pourrez ouvrir et liquider des Transactions de CFD sur Marge, Digital 100 et/ou Countdowns qu'à la condition que notre Plateforme et/ou notre équipe Gestion Clients, soit en mesure de recevoir vos Ordres et de les exécuter. Dans certains cas, il peut ne pas être possible d'ouvrir ou de liquider des Transactions de CFD sur Marge, Digital 100 et/ou Countdowns avec nous (voir les paragraphes 9, 11, 14 et 19 ci-dessous).
- 3.2. En outre, l'ensemble des Transactions de CFD sur Marge, Digital 100 et/ou Countdowns que vous concluez avec nous sont dénouées en espèces. Vous ne disposez donc d'aucun droit sur les actifs sous-jacents.
- 3.3. Vous ne pouvez réaliser des plus-values sur nos Transactions de CFD sur Marge qu'à la suite de la variation de nos Cours, sur nos Countdowns que lorsque la variation de nos Cours de Règlement signifie que votre prédiction est exacte et sur nos Digital 100 qu'à la suite de la variation de nos Cours ou que si votre prédiction est exacte. Cela diffère d'autres instruments financiers cessibles échangés sur des Places de Négociation, qui peuvent générer des plus-values du fait des variations réelles du marché et qui donnent droit à des dividendes ou des intérêts.
- 3.4. Comme l'indique l'AMF (voir notamment le Q&A du 14 mai 2009), les CFDs ne sont pas des « produits d'épargne » agréés par l'AMF ou un autre régulateur européen et à ce titre ne disposent pas de prospectus visé par l'AMF ou un autre régulateur européen.
- 3.5. Comme cela a pu être dit par l'Autorité Bancaire Européenne (ABE) et l'Autorité Européenne des Marchés Financier (AEMF-ESMA) - notamment dans l'avertissement à l'attention des investisseurs du 28/02/2013, les CFDs ne s'adressent pas à des personnes inexpérimentées en matière de négociation sur des marchés volatiles ; ils impliquent que vous ayez suffisamment de temps pour gérer votre investissement de manière active, avec notamment une surveillance constante sur des courtes périodes (minutes, heures, jours) ; en outre, ils sont destinés à des personnes ayant les moyens financiers de supporter un risque de perte en capital.

### **4. Nous intervenons en tant que teneur de marché.**

- 4.1. Nos Cours prendront en compte les données de marché émanant de diverses sources. Cela signifie que les Cours que nous proposons peuvent ne pas être identiques aux cours d'instruments financiers similaires ou de l'actif sous-jacent correspondant cotés sur une place de cotation, une autre Place de Négociation

### **5. Vous pourriez perdre plus que le montant investi lorsque vous concluez avec nous, sauf avec un Compte dont la Fonctionnalité de Risque Limité est activée, un Compte CMC Start ou un Compte dont la Protection contre le Solde Négatif est activée.**

- 5.1. Lorsque vous concluez des Transactions de CFD sur Marge avec nous, il est possible que vous perdiez plus que le montant (le cas échéant) que vous aurez investi et vous pouvez être amené à effectuer des paiements supplémentaires. Cela ne s'applique pas à un Compte dont la Fonctionnalité de Risque Limité est activée, un Compte CMC Start ou un Compte dont la Protection contre le Solde Négatif est activée, avec lesquels vous risquez de ne perdre que le Capital Investi. Bien que notre Plateforme dispose de fonctionnalités conçues pour vous aider à limiter le risque de perte, aucune - autre que la fonctionnalité de risque limité et les Ordres Stop Loss Garantis - n'est garantie et vous ne devez pas vous en remettre à elles.
- 5.2. Le montant de perte liée à une Transaction de CFD sur Marge correspond à la somme que vous nous devez après la liquidation de la Transaction de CFD sur Marge en question. Les Transactions de CFD sur Marge impliquent un effet de levier (également connus sous le nom de « produits sur marge »), ce qui veut dire que les effets de faibles mouvements de Cours sont démultipliés et peuvent avoir des impacts importants sur la valeur de vos Positions, à la fois concernant les profits réalisés et les pertes subies et plus l'effet de levier utilisé est important et plus le risque encouru est élevé. En outre, la nature de l'effet de levier signifie que vos pertes peuvent excéder le montant de tout dépôt (si applicable) que vous avez détenez chez nous lorsque vous concluez une Transaction de CFD sur Marge.

- 5.3. Il est par conséquent important de surveiller attentivement vos Transactions de CFD sur Marge et l'effet de levier utilisé. Un faible mouvement de Cours pourrait avoir un impact important sur vos Transactions de CFD sur Marge et sur votre Compte et pourrait aboutir à une Liquidation du Compte immédiate.
- 5.4. Il existe des coûts liés aux négociations conclues avec nous. En fonction des Transactions de CFD sur Marge que vous concluez, et de la durée pendant laquelle vous les maintenez ouvertes, vous pouvez être amenés à nous payer des commissions et/ou des frais de financement. Si vous conservez des Transactions de CFD sur Marge ouvertes pendant une période prolongée, le montant cumulé des frais de financement peut excéder le montant de vos gains ou accroître vos pertes. Une Commission pour les OSLG est requise lorsqu'une Transaction à Risque Limité et des Ordres Stop Loss Garantis sont placés. Négociez seulement le montant que vous pouvez vous permettre de perdre.
- 5.5. Si nous avons accepté de vous fournir le service de Sales Trading et que nous avons effacé ou permis une Marge négative sur votre Compte, cela ne restreint pas vos pertes ni votre responsabilité financière. Vous êtes toujours redevable de toutes les pertes dues et dont vous êtes redevable envers nous.

#### **6. Vous pouvez perdre le montant du Digital 100 sur tout Digital 100.**

- 6.1. Vous pourriez perdre l'intégralité du montant du Digital 100 si votre prévision quant à l'issue de ledit Digital 100 est mauvaise.

#### **7. Vous pouvez perdre votre Mise sur tout Countdown**

- 7.1. Vous pourriez perdre l'intégralité de votre Mise placée sur un Countdown si votre prévision quant à l'issue dudit Countdown est mauvaise.

#### **8. Vos Transactions de CFD sur Marge, Digital 100 et/ou Countdowns et Positions peuvent être liquidées automatiquement.**

##### **Transaction de CFD sur Marge.**

- 8.1. La clôture automatique de vos Transactions de CFD sur Marge et/ou Positions par notre Plateforme et/ou notre équipe Gestion Clients (si nous avons accepté de vous fournir le service de Sales Trading) est conçue pour vous prémunir de subir des pertes plus importantes et nous pourrions clôturer toutes les Transactions de CFD sur Marge et/ou Positions sur votre Compte, pas seulement les Transactions de CFD sur Marge affichant une perte. Si la Fonctionnalité de Risque Limité est activée sur votre Compte, les frais relatifs à une Transaction à Risque Limité (y compris mais non limité aux Frais de Financement, frais d'abonnement aux données de marché et coûts liés au Roll-Over) pourraient résulter en un Montant de Revalorisation de votre Compte devenant inférieur au(x) Seuil(s) de Liquidation. Nous ne garantissons cependant pas que cette liquidation sera systématiquement mise en œuvre et vous ne devez pas vous en remettre à ce mécanisme. Il vous appartient de surveiller étroitement vos Positions et le Montant de Revalorisation de votre Compte. Notre Plateforme et/ou notre équipe Gestion Clients tentera de vous avertir lorsque le Montant de Revalorisation de votre Compte atteint un niveau spécifique, même si vous ne devez pas partir du principe que cet avertissement vous sera adressé par notre Plateforme et/ou notre équipe Gestion Clients. Afin d'éviter la Liquidation du Compte, il vous appartient de maintenir un dépôt suffisant sur votre Compte pour vous laisser suffisamment de marge de manœuvre en vue de conserver vos Positions ouvertes en cas de changements soudains du montant de Marge requise suite à des mouvements de Cours. Si la Fonctionnalité de Risque Limité est désactivée, vous n'avez pas un Compte CMC Start ou que la Protection contre le Solde Négatif est désactivée, il est important de souligner qu'un montant déposé sur votre Compte (qui apparaissait être suffisant), peut s'avérer insuffisant en raison de variations brusques des conditions de marché.
- 8.2. Lorsque nous avons accepté de vous fournir le service de Sales Trading, si une Liquidation du Compte est déclenchée en dehors des horaires de bureau au Royaume-Uni, la procédure de Liquidation du Compte concernée pourrait être retardée. Le solde de votre Compte pourrait être significativement inférieur au moment où nous vous contactons, i.e. en raison des mouvements de marché.

##### **Digital 100 et/ou Countdowns.**

- 8.3. Les Digital 100 et les Countdowns ne seront pas clôturés en accord avec la procédure détaillée dans le paragraphe 8.1.
- 8.4. Dès lors qu'un Countdown a été conclu, vous ne pourrez pas procéder à sa liquidation. Tous les Countdowns seront liquidés et dénoués automatiquement par notre Plateforme à leur date d'échéance.
- 8.5. En outre, si vous n'avez pas liquidé vos Digital 100 avant le début de la période de pré-clôture à la fin de l'échéance du Digital 100 applicable, les Digital 100 seront automatiquement liquidés par notre Plateforme à la date d'échéance du Digital 100.

## 9. Les conditions de marché peuvent avoir un impact sur vos Transactions de CFD sur Marge, Digital 100 et/ou Countdowns.

### Transaction de CFD sur Marge

- 9.1. Notre Plateforme, et les informations fournies par notre équipe Gestion Clients, dépendent de la disponibilité des cours et de la liquidité des bourses, marchés financiers et autres lieux d'exécution, auprès desquels nous obtenons des données de marché et autres informations similaires. Par conséquent, les circonstances de **marché** peuvent impacter votre capacité à placer un Ordre relatif à une Transaction de CFD sur Marge ou de clôturer une Transaction de CFD sur Marge avec nous, et nous pouvons être dans l'incapacité d'exécuter un de vos Ordres relatifs à une Transaction de CFD sur Marge lorsque nous ne sommes pas en mesure de conclure la transaction correspondante nécessaire à la couverture de notre propre risque. De plus, lorsque nous concluons une opération de couverture de notre risque, cette dernière influence les Cours affichés par notre Plateforme et/ou notre équipe Gestion Clients.

### Digital 100 et/ou Countdown

- 9.2. Les conditions de marché peuvent également avoir un impact sur votre capacité à passer un Ordre d'initier un Digital 100 ou un Countdown ou à liquider un Digital 100 ou un Countdown avec nous et peuvent également avoir un impact sur votre capacité à dénouer un Digital 100 ou un Countdown à leur date d'échéance. Si un événement empêchant notre Plateforme à déterminer le Cours d'un Digital 100 ou le Cours applicable à un Countdown survient, votre Digital 100 ou votre Countdown pourraient être annulés ou considérés comme caducs.

### Dispositions communes aux Transactions de CFD sur Marge, Digital 100 et Countdowns

Les marchés financiers peuvent varier rapidement et cela impactera nos Cours Toute variation de nos Cours aura un impact direct et immédiat sur vos Transactions de CFD sur Marge, Digital 100, Countdowns et votre Compte.

- 9.3. Le « gapping » est une forme courante de volatilité des cours, survenant en cas de fluctuation soudaine des cours d'un niveau à un autre, causée, (par exemple), par des événements **économiques** inattendus ou à l'ouverture des marchés. En période de volatilité des cours, Il se peut que vous n'avez pas toujours la possibilité de passer un Ordre relatif à une Transaction de CFD sur Marge entre deux Cours, ou bien que notre Plateforme et/ou notre équipe Gestion Clients (si nous avons accepté de vous fournir le service de Sales Trading) ne puisse pas exécuter un Ordre en Attente relatif à une Transaction de CFD sur Marge entre ces deux Cours. Une telle volatilité des cours peut avoir pour conséquence l'exécution de votre Ordre au prochain Cours disponible. Si la Fonctionnalité de Risque Limité est désactivée, si vous n'avez pas un Compte CMC Start ou si la Protection contre le Solde Négatif est désactivée, une perte subie plus significative si le Cours est moins favorable sur la Transaction de CFD sur Marge correspondante.

## 10. Le Cours d'une Transaction de CFD sur Marge, Digital 100 et/ou Countdown peut se révéler différent du Cours affiché sur notre Plateforme et/ou celui communiqué par notre équipe Gestion Clients au moment où vous passez votre Ordre.

- 10.1. En raison des fluctuations des marchés financiers et/ou de problèmes techniques, il existe un risque que le Cours et/ou le Cours de Règlement (si applicable) affiché et/ou communiqué par notre équipe Gestion Clients lorsque vous passez un Ordre ne soit pas identique au Cours auquel la Transaction de CFD sur Marge, le Digital 100 ou le Countdown est exécuté ou dénoué, et que l'écart correspondant soit en votre défaveur. Nous nous efforçons de générer des Cours et des Cours de Règlement de façon continue et d'afficher sur notre Plateforme les Cours ou Cours de Règlement actuellement applicables aussi rapidement que possible. Toutefois, certains paramètres techniques peuvent entraîner un changement du Cours et/ou Cours de Règlement applicable entre le moment auquel vous passez un Ordre et soit le moment auquel nous recevons cet Ordre ou qu'il est exécuté par notre Plateforme. Si de tels changements interviennent, l'Ordre est généralement exécuté au Cours applicable lorsqu'il est exécuté par notre Plateforme.
- 10.2. De telles variations de Cours peuvent se révéler à votre désavantage ou, au contraire, à votre avantage. Vous pouvez limiter les effets de ces variations de Cours en utilisant une Plage de Déclenchement (sur les Ordres lorsque cela est disponible) ou en plaçant certaines limites à votre Ordre.

## 11. Vos Transactions de CFD sur Marge, Digital 100 et/ou Countdowns peuvent être affectés par des risques techniques et autres circonstances.

- 11.1. Il existe un risque que d'autres circonstances nous empêchent d'exécuter des Ordres ou vous empêchent d'accéder à notre Plateforme et/ou à notre équipe Gestion Clients, telles que erreurs système et pannes. De telles circonstances pourraient signifier que vous ne puissiez pas accéder à notre Plateforme et/ou à notre équipe Gestion Clients, ce qui pourrait présenter un risque significatif pour l'exécution de vos Ordres.

## 12. Les risques varient en fonction des Produits.

- 12.1. Nous proposons de nombreux Produits, qui sont liés à des actifs sous-jacents extrêmement variés. Chacun de ces Produits présente des risques spécifiques qui peuvent varier grandement d'un Produit à l'autre, par exemple

s'agissant de la magnitude ou de la rapidité des variations des Cours ou en matière de liquidité. Certains Produits, tels que les Transactions de CFD sur Marge sur crypto-monnaies, sont plus volatiles que d'autres et peuvent être encore plus sensibles aux mouvements brusques et soudains des Cours, ce qui pourrait affecter la valeur de vos Positions. Par conséquent, vous devez veiller à bien comprendre les risques spécifiques d'un Produit avant de conclure une Transaction de CFD sur Marge concernant ce Produit.

- 12.2. Lorsqu'un Produit est lié à des actifs sous-jacents multiples (appelé « panier de produits »), le risque associé à ce panier de produits dépendra de ses composantes et des similarités dans les composantes d'un panier de produits peut rendre le panier de produits plus risqué. Si vous choisissez d'utiliser un panier de produits, vous devez veiller à bien comprendre les risques liés : (a) à l'ensemble de ses composantes, (b) à la combinaison de ces composantes, ainsi (c) qu'à la pondération attribuée à chaque composante.

### **13. Crypto-monnaies (une fois disponibles).**

- 13.1. Les crypto-monnaies, qui sont généralement non-règlementées en soi, sont des investissements à haut risque et spéculatifs, qui auront un impact sur toutes les Transactions de CFD sur Marge sur crypto-monnaies que vous conclurez avec nous. Cependant, les CFD (incluant les Transactions de CFD sur Marge) liés aux crypto-monnaies sont régulés par la FCA au Royaume-Uni.
- 13.2. La valeur des crypto-monnaies et par conséquent la valeur des Transactions de CFD sur Marge qui y sont liées, est extrêmement volatile. Elles sont vulnérables aux changements soudains des cours dus à des événements imprévus ou de changement de perception du marché. Les Transactions de CFD sur Marge sont des produits à effet de levier. Par conséquent, la combinaison de volatilité accrue et d'effet de levier en lien avec les Transactions de CFD sur Marge basés sur d'autres Produits peut augmenter considérablement vos pertes, si le marché évolue contre vous.
- 13.3. Vous devriez investir seulement dans des Transactions de CFD sur Marge sur crypto-monnaie si vous considérez que vous avez des connaissances et de l'expérience à la fois sur les CFD et la crypto-monnaie et que vous comprenez entièrement les risques associés.

### **14. Les risques sont accrus sur les marchés étrangers.**

- 14.1. Les risques associés aux marchés étrangers sont différents de ceux rencontrés sur les marchés français et dans certains cas, ces risques seront plus importants que ceux associés aux marchés liés au Royaume-Uni. Ces risques peuvent entraver notre capacité à générer des Cours. Le potentiel de gains ou de pertes résultant de Transactions de CFD sur Marge liées à des marchés étrangers sera également affecté par les variations des taux de change et vous devriez considérer comment de telles fluctuations pourraient vous affecter avant d'initier une Transaction de CFD sur Marge.
- 14.2. En particulier, lorsque la Devise du Produit est de la Devise de votre Compte, les montants correspondants aux besoins en Marge, aux frais de financement et aux plus ou moins-values réalisées et latentes seront convertis dans la Devise de votre Compte au Taux de Change que nous appliquons au moment de la conversion. En fonction du Taux de Change et des fluctuations de devises, cela peut avoir un impact sur le Montant de Revalorisation de votre Compte ainsi que sur vos éventuels gains ou pertes.

### **15. Vous ne devez pas financer vos Transactions de CFD sur Marge, Digital 100 et/ou Countdowns à crédit.**

- 15.1. Vous ne devez pas partir du principe que vous pourrez rembourser un emprunt au moyen de gains que vous pourriez réaliser au titre des Transactions de CFD sur Marge, Digital 100 et/ou Countdowns conclus avec nous.

### **16. Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.**

- 16.1. Vous devez garder à l'esprit que ni les performances passées ni les simulations ou prévisions de performance ne sont pas indicatives des performances futures. Ainsi, vous ne pouvez pas et ne devez pas faire la moindre hypothèse concernant toute performance future en vous basant sur toute performance passée, simulation ou prévision de performance.

### **17. Nous ne garantissons pas la protection des espèces déposées auprès de nous.**

- 17.1. Si vous êtes catégorisé en tant que Client Non Professionnel, les avoirs que nous détenons en votre nom et pour votre compte seront déposés sur un compte « clients » distinct de nos propres comptes, bien que cela ne garantisse pas une parfaite protection (par exemple, si la banque que nous utilisons devait faire défaut).
- 17.2. Tous les détails concernant la façon dont nous traitons les espèces déposées auprès de nous sont fournis dans nos Conditions Générales. Vous devez vous assurer d'avoir lu attentivement les Conditions Générales avant d'ouvrir un Compte chez nous ou d'initier une Transaction de CFD sur Marge, Digital 100 ou Countdown.

### **18. Le traitement fiscal de vos opérations peut varier.**

- 18.1. Le traitement fiscal de vos activités d'investissement dépend de votre situation personnelle et peut faire l'objet de modifications dans le futur.

### **19. Accès à notre Plateforme via des applications mobiles.**

- 19.1. Les fonctionnalités qui vous permettent d'accéder à notre Plateforme via des applications mobiles ne sont pas identiques aux fonctionnalités à votre disposition lorsque vous accédez à notre Plateforme via un ordinateur.

Cela peut limiter les informations que vous pouvez visualiser à un moment donné et affecter de manière négative votre capacité à prendre des mesures rapides et fiables sur notre Plateforme ainsi qu'à limiter les risques encourus.

## **20. Accès au service de Sales Trading.**

- 20.1. Si nous avons expressément accepté de vous donner accès au service de Sales Trading, nous ferons notre possible afin de rendre disponible notre équipe Gestion Clients en cas de besoin à votre niveau. Cependant, en cas de forte demande et en raison de circonstances en dehors de notre contrôle (voir paragraphe 11 ci-dessus), nous ne pouvons pas nous engager sur le fait que vous pourrez toujours accéder à l'un des membres de notre équipe Gestion Clients et ce, à tout moment. Cela pourrait vous empêcher d'agir rapidement et ainsi augmenter le risque associé aux Produits.